



# La lettre de Sapois



N° 93

Sapois, le 14 décembre 2020

## • Informations concernant la distribution des commandes Nos Chouettes Ecoles

Nos commandes d'agrumes, fromages et farines ont remporté un vif succès! Merci à vous tous pour votre implication. La **distribution** des différentes commandes aura lieu le **samedi 19 décembre de 10h30 à 12h** au gymnase de l'école de Sapois.

Cette distribution se fera en respectant les gestes sanitaires (masque obligatoire, distanciation, gel hydroalcoolique...).

**A ce jour, nous sommes à la recherche de volontaires pour le samedi 19 décembre de 7h30 à 12h30 ou sur un créneau horaire plus restreint.** Merci d'envoyer un sms à Célia Fernandez (Responsable Nos Chouettes Ecoles) au 06 52 09 76 11 pour vous manifester. **Nous avons besoin de vous !** Et la bonne humeur sera de mise. Une petite heure pour nous aider peut suffire.

Merci encore.

*Nos Chouettes Ecoles*

## • Modification de la collecte des ordures ménagères

Pour rappel, depuis le 16 novembre dernier et jusqu'à nouvel ordre, la Communauté de Communes des Hautes Vosges a temporairement modifié la collecte des ordures ménagères en la réduisant à **1 passage tous les 15 jours** sur la commune : **mardi des semaines paires.**

Les ordures ménagères seront donc ramassées sur Sapois uniquement les mardis 22 décembre, mardi 5 janvier, mardi 19 janvier...

## • Questionnaire des besoins de santé - Contribution citoyenne

Les élus formant l'assemblée du PETR Pays de Remiremont et de ses vallées ont décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé. Cette démarche, menée en collaboration avec les acteurs des territoires, doit permettre de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et garantir une offre de santé de proximité.

Afin de recenser les besoins de santé du plus grand nombre, vous trouverez un questionnaire individuel accessible en ligne <https://www.sondageonline.fr/s/5a234fc> jusqu'au 31 janvier 2021. Si vous n'avez pas internet, des exemplaires au format papier sont disponibles en Mairie.

Merci pour votre participation.

*Vous pouvez retrouver nos informations sur notre site internet : [www.sapois.fr](http://www.sapois.fr)*

## • Retraités de la CNRACL - Elections des représentants 2021

Vous êtes titulaires au 1<sup>er</sup> septembre 2020 d'une pension personnelle ou d'une pension de réversion de veuf ou veuve de la CNRACL, acquise au titre de la vieillesse ou de l'invalidité ? Alors vous êtes électeur dans le collège des retraités de la CNRACL.

Vous avez jusqu'au 19 décembre 2020 pour vérifier votre inscription sur les listes partielles consultables à la mairie de votre commune de résidence ou sur le site internet [www.cnracl.retraites.fr](http://www.cnracl.retraites.fr) et jusqu'au 11 janvier 2021 pour modifier les informations vous concernant (état civil et adresse postale).

Le vote se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2021, par correspondance ou internet. Au plus tard fin février 2021, vous recevrez à votre domicile le matériel de vote accompagné des professions de foi des candidats et d'une instruction de vote détaillée.

## • Opération « Café solidaire » de la Région Grand Est

Face à la crise sanitaire, qui implique la fermeture de certains commerces, **la Région Grand Est** se mobilise et **lance l'opération « Café Solidaire »** afin de soutenir les cafetiers (bars et cafés, hors restaurants) du Grand Est, particulièrement touchés par cette crise et la fermeture de leurs établissements.

**Il est proposé aux habitants du Grand Est de faire un don, pouvant aller de 3 à 10 €**, au cafetier de leur choix, inscrit préalablement dans la démarche. Ce don sera doublé par la Région, dans la limite d'une somme totale de 100 000 €.

Chaque don, abondé par la Région, sera reversé au professionnel. La contrepartie, en termes de consommation pour le contributeur, sera déterminée librement par chaque cafetier, au moment de son inscription dans la démarche (choix d'une boisson à consommer gratuite, cadeau, etc.) et sera utilisable à la réouverture des commerces.

Cette opération est déployée, selon une procédure simple et accessible, sur la plateforme de participation citoyenne [www.maregiondemain.fr](http://www.maregiondemain.fr) permettant les inscriptions des cafetiers, les dons, les abondements de la Région.